



## Communiqué

### 1<sup>er</sup> séminaire sur la gestion des fréquences pour la région Caraïbe

Fort-de-France, le 10 septembre 2010

Le 1<sup>er</sup> séminaire sur la gestion des fréquences pour la région Caraïbe, conjointement organisé par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), la *Caribbean Telecommunications Union* (CTU) et l'*Eastern Caribbean Telecommunications Authority* (ECTEL), a réuni à Fort-de-France, du 5 au 10 septembre 2010, une trentaine de représentants des membres de la CTU et de l'ECTEL, grâce au cofinancement du fonds européen de développement régional (FEDER), au soutien de l'Antenne régionale de l'ANFR, à l'étroite collaboration de la Préfecture de Région Martinique et aux acteurs locaux du secteur des télécommunications en zone Caraïbe.

Trente participants représentant quinze pays de la Caraïbe (Antigua et Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, British Virgin Islands, Cuba, France, Dominique, Grenade, Montserrat, St. Kitts et Nevis, Ste Lucie, St. Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago), se sont retrouvés durant cinq jours afin de partager leurs expériences sur les métiers de la gestion des fréquences et du contrôle technique du spectre.

Le séminaire a confirmé l'aspiration de tous les pays de la région à privilégier une approche coordonnée de l'utilisation du spectre pour les principaux services, notamment le service mobile et la radiodiffusion de télévision.

Le séminaire réalisé en anglais a notamment permis d'atteindre les objectifs suivants :

- asseoir une base de connaissance commune entre les participants (techniques de gestion des fréquences et de contrôle du spectre) ;
- couvrir les principaux aspects techniques, juridiques et réglementaires, et les procédures caractérisant l'activité de gestion des fréquences et de contrôle du spectre ;
- favoriser les échanges d'expériences permettant l'ouverture d'un dialogue constructif entre les autorités régulatrices des systèmes radioélectriques en matière de coordination aux frontières, de contrôle maritime, de gestion et de contrôle des fréquences des réseaux mobiles 3G et 4G et des réseaux de télévision numérique.

Le programme du séminaire a été conçu autour de cinq ateliers, traités en sessions de 45 mn ou 1h30 chacune, à raison de 6 heures par jour sur 5 jours, qui ont été illustrés par une partie pratique sous forme de démonstration et par la visite du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) à Fort-de-France.